

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 01 OCTOBRE 2018 à 19H30

COMPTE-RENDU

Présents : Pierre MONTAGNE, Maire ; Ludwig MONTAGNE, Christelle PAPIN, Christian ROUCHON, Adjoint ; Maxime BLACHON, Cécile BRUYERE, Robert DEYGAS, Delphine JUNIQUE, Jean-Claude MANGANO, Bernard ROYET.

Absents excusés : Noël GREVE donne pouvoir à Ludwig MONTAGNE, Hélène LARMANDE, Jacky GRIBET donne pouvoir à Pierre MONTAGNE, Christelle LOUIS-PEPIN, Maryse MONTALON, Marlène LE DU, Conception JUNIQUE, Yvan ROZIER, Frédéric GIFFON.

Président de Séance : Pierre MONTAGNE, Maire

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

BUDGET COMMUNAL – DELIBERATION MODIFICATIVE 1 - 2018

Certaines rectifications sont à apporter aux ouvertures de crédits prévues par le budget communal 2018. Il s'agit des modifications suivantes :

BUDGET COMMUNAL

Section d'investissement

Dépenses :

c/21312-1701 – Bâtiments scolaires - Ecoles	+ 1 000,00
c/2031-1801 – Frais études cabinet médical	- 400,00
c/2183-1810 – Matériel de bureau et informatique	+ 7 200,00
c/2151-1807 – Réseaux de voirie 2018	- 3 800,00

Recettes :

c/1321-1810 – Etat et établissements nationaux informatiques	+ 4 000,00
--	------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier les ouvertures de crédits prévues par le budget communal 2018, suivant la liste indiquée ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA DROME ET AUTRES FINANCEURS EVENTUELS

Monsieur le Maire rappelle les travaux d'aménagement de la traverse du village (sécurisation des cheminements piétonniers, nouvelle disposition des places de parking afin de favoriser

l'accès aux commerces du centre-bourg, embellissement de cette traversée avec l'aide d'un paysagiste professionnel). Les travaux envisagés sont estimés à la somme de 471 050 € HT, décomposés comme suit :

Travaux estimés en date du 16/09/2016	428 000,00
Maîtrise d'œuvre (environ)	32 000,00
Assistance à maîtrise d'œuvre	1 550,00
Divers : études, bureaux de contrôle, publicité	9 500,00
TOTAL	471 050,00

Pour aider au financement de ce projet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de la Drôme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les travaux présentés pour un montant total de 471 050,00 € HT, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de la Drôme et de tout autre financeur éventuel et charge Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de choisir un maître d'œuvre pour l'aménagement de la traverse du village. Plusieurs propositions ont été faites, notamment avec les sociétés GéoConcept 3D, Beau, et SED-ic.

Chaque entreprise a été évaluée. L'entreprise qui a obtenu la meilleure note est l'entreprise SED-ic avec 18,30/20.

L'entreprise retenue est donc SED-ic avec une offre estimée à 32 000 € HT soit 38 400 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir le cabinet SED-ic pour un montant HT de rémunération estimée à 32 000 € HT soit 38 400 € TTC et autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE COMMUNAL – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA DROME ET AUTRES FINANCEURS EVENTUELS

Monsieur le Maire rappelle le projet de restructuration, rénovation et extension du groupe scolaire communal.

Les travaux envisagés sont estimés à la somme de 1 500 000 € HT, décomposés comme suit :

Travaux estimés à	1 190 700,00
Maîtrise d'œuvre	134 000,00

Assistance à maîtrise d'œuvre	14 300,00
Divers : études, bureaux de contrôle, publicité	161 000,00
TOTAL	1 500 000,00

Pour aider au financement de ce projet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de la Drôme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix POUR et 1 ABSTENTION, approuve les travaux présentés pour un montant total de 1 500 000,00 € HT, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de la Drôme et de tout autre financeur éventuel et charge Monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ce dossier.

AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Lors de cette séance, d'autres informations ont été données :

- Le recours devant le tribunal administratif de Grenoble du groupe Bernard au sujet de la consultation des entreprises pour le projet du groupe scolaire
- Le fonctionnement de la classe ULIS
- Un point est fait sur le personnel communal
- La reprise des chemins communaux de l'ancienne Association Foncière de Saint-Barthélemy, dissoute au 01/01/1989
- La réunion des associations du 29/09/2018
- Le point sur les travaux d'assainissement divers en cours
- L'arrivée de Monsieur Raphaël NAVILLE, remplaçant de Jean-Hubert BONNET en tant que médecin dans notre village
- Le recensement de la population qui va avoir lieu en début d'année 2019
- Les virades de l'espoir du 30/09/2018
- La prochaine réunion finances aura lieu le 13/10/2018 à 9h30
- La commission sécurité est fixée au 08/10/2018 à 18h00
- Le prochain conseil municipal du 05/11/2018 est avancé au lundi 29/10/2018

La liste des fêtes et manifestations du mois d'octobre 2018 est distribuée en séance. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Les Conseillers Municipaux,

Le Maire,
Pierre MONTAGNE.